



Contact : Elisabeth Boularand

Tel : 06 71 05 02 49

Courriel : intergenerationnel81@gmail.com

Site : www.intergenerationnel81.fr

Le logement intergénérationnel

une réponse à un phénomène de société

Un concept novateur, solidaire et convivial qui dynamise le quotidien.
Un senior disposant d'une chambre libre accueille un jeune en recherche de logement.



Objectif 100% gagnant :

Favoriser le maintien à domicile des seniors et l'accès au logement pour les jeunes

Améliorer la qualité de vie des jeunes et des seniors.

Entretenir et retisser les liens intergénérationnels.

Aider à l'épanouissement des personnes âgées maintenues à domicile et l'intégration des jeunes

Etre un véritable maillon de la chaîne sociale, et augmenter l'attractivité des territoires.

Les bénéficiaires :

les jeunes entre 18 et 30 ans qu'ils soient étudiants, apprentis, demandeurs d'emploi ou jeunes travailleurs

les Seniors à partir de 60 ans .

Le Territoire :

Le Département du Tarn

Notre but est d'œuvrer aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les secteurs de l'Albigeois et du Castrais sont un véritable vivier étudiant.

L'action de IG 81 apporte une solution permettant aux Seniors et aux Jeunes d'améliorer leur quotidien par le partage d'un même lieu de vie, dans un esprit de convivialité et de solidarité, une réponse à la loi de l'adaptation de la société au vieillissement. Depuis novembre 2018 la cohabitation intergénérationnelle est encadrée par la loi Elan

Pour les Jeunes vivre chez un Senior c'est :

- Faire le choix d'une solution innovante pour se loger confortablement.
- Opter pour une solution adaptée à leur budget.
- Un tremplin vers l'autonomie et rassurer leurs parents.



Pour les Seniors accueillir un jeune chez soi c'est :

- Permettre de rester à son domicile le plus longtemps possible.
- Echapper à la solitude et au sentiment d'insécurité.
- Rassurer son entourage.
- Une présence bienveillante.
- Aider un jeune

Cette cohabitation se veut conviviale et sans rapport de subordination entre les personnes concernées, mais plutôt dans une relation de vie familiale.



Un fonctionnement simple :

- **Contacter** INTERGENERATIONNEL81
- **Remplir** un dossier de candidature, véritable outil qui permet de définir les motivations, les besoins et les attentes de chacun.
- INTERGENERATIONNEL 81 **recherche, sélectionne et met** en place les binômes.
- INTERGENERATIONNEL 81 **organise** la présentation, la contractualisation ainsi que le suivi de la cohabitation.
- INTERGENERATIONNEL 81 **assure** par son accompagnement la mise en relation, la création, la coordination et le bon déroulement de la cohabitation.

2 formules d'hébergement sont proposées :

Le logement solidaire (*contre présence régulière*)

Le jeune, est logé contre une faible participation aux charges (environ 80€) versée au senior, mais il s'engage à assurer une présence les soirs et un week-end sur deux

Un échange de services afin de créer du lien

Le logement amical (*sans obligation de présence*)

La présence effective du jeune n'est pas imposée, mais il règle une indemnité d'occupation significativement en-deçà des coûts de l'immobilier pratiqué au niveau local.

Un échange de service pour créer du lien.

Dans tous les cas le jeune et le senior s'engagent à tisser des liens conviviaux.

Les Avantages de la colocation intergénérationnelle

Accéder à un logement et faciliter l'insertion chez les jeunes.

Contribuer à la réussite des études et de l'apprentissage.

Eviter la précarité des Jeunes et leur errance quand ils ont du mal à assumer un logement.

Elargir la gamme d'accueil pour les jeunes.

Favoriser la mobilité en France.

Lutter contre la solitude et prévenir la perte d'autonomie.

Elargir la gamme d'hébergements, des accueils pour personnes âgées autonomes qui veulent rester à proximité de chez elles.

Assurer une veille sanitaire à moindre coût.

Participer à la vie dans les villages, optimiser les biens matériels, les surfaces habitables et les dépenses énergétiques.



« La confiance est un élément clé ».